

DEMANDES DE SUBVENTIONS EN LIGNE MODE D'EMPLOI



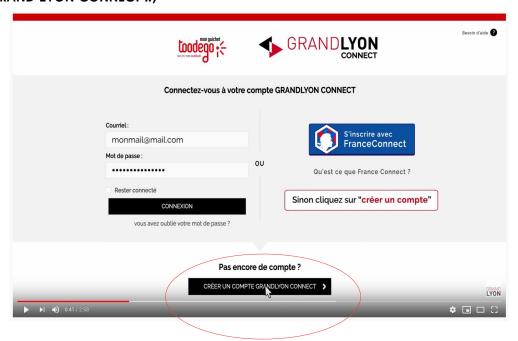
Etape 1. Je crée mon compte sur la Plateforme TOODEGO

• Connectez-vous à la plateforme à l'adresse suivante : www.toodego.com

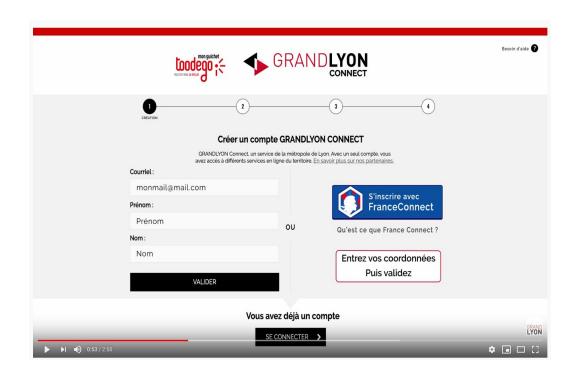
 Cliquez sur le bouton « SE CONNECTER » en haut à droite de la barre de navigation



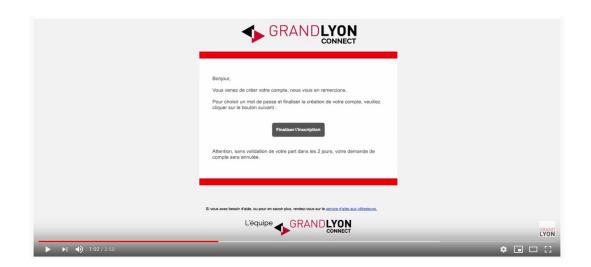
 Si vous avez déjà un compte, connectez-vous directement en entrant vos identifiants (Email et Mot de passe). Sinon, cliquez sur « Créer un compte Grand Lyon connect »,



• Entrez vos coordonnées puis validez.



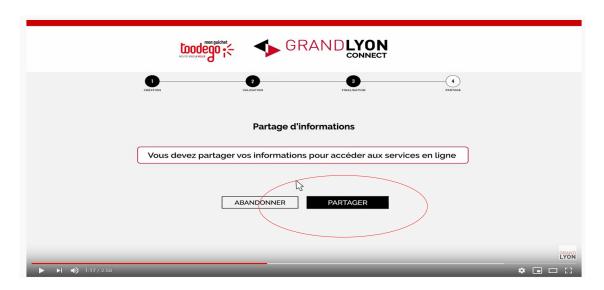
• Un lien vous est envoyé sur l'adresse mail que vous avez renseignée. Cliquez sur ce lien pour continuer la création de votre compte.



• Saisissez un mot de passe puis valider :



 Vous devez ensuite « PARTAGER » vos informations pour accéder aux différents services en ligne.



 Pour accéder aux services de la Ville, selectionner « Corbas » dans le menu déroulant.



ETAPE 2. J'enregistre mon association

Pour pouvoir faire votre demande de subvention, vous devez d'abord enregistrer votre association. Cette étape est obligatoire.

A NOTER:

Pour faire cette démarche, vous avez besoin des justificatifs suivants **en format numérique** :

- statuts
- récepissé de la déclaration de l'association à la Préfecture

 Parmi les services en ligne, cliquez sur la rubrique « DÉCLARATION INITIALE DE VOTRE ASSOCIATION »



 La déclaration d'une association s'effectue en 8 étapes. Pour cela, complétez l'ensemble des champs puis cliquez sur « Sulvant » pour accéder à l'étape suivante du formulaire.
 Faire de même pour toutes les étapes.



A noter: Votre demande est sauvegardée à tout moment. Si vous quittez le formulaire avant qu'il ne soit terminé, votre demande sera enregistrée en «brouillon» (ATTENTION: Il faut tout de même avoir cliqué sur «Suivant» pour enregistrer une page). Il vous sera alors possible de reprendre votre saisie ultérieurement.

ETAPE 3. J'effectue ma demande de subvention

A NOTER

Avant d'aller plus loin, préparez vos pièces justificatives en format numérique :

Pour une première demande de subvention déposée pour l'exercice 2022 (fonctionnement ou action), quel que soit le montant demandé, vous devrez fournir les pièces obligatoires suivantes :

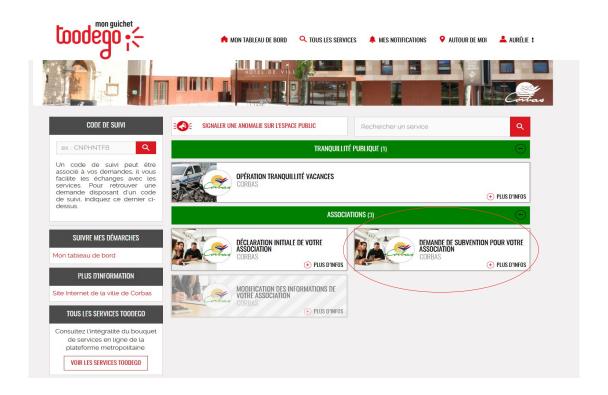
- PV ou CR de la dernière AG
- le compte-rendu de résultat
- le budget prévisionnel
- un Relevé d'Identité Bancaire

Si votre association a connu des changements depuis sa déclaration ou sa dernière modification sur ce portail, les pièces suivantes devront aussi être fournies :

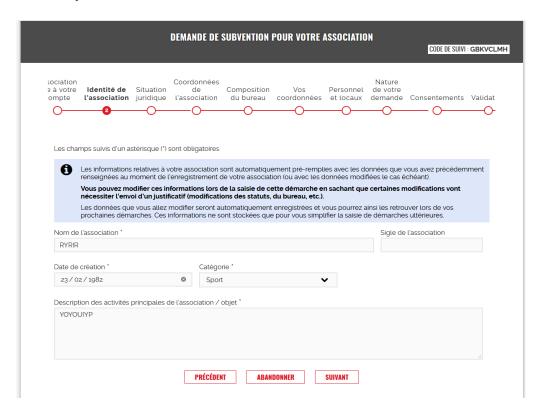
- le récépissé de la déclaration de modification à la Préfecture (en cas de changement de bureau)
- les statuts signés à jour (en cas de changement des statuts).

Les documents cités doivent être signés au minimum par le Président de l'association.

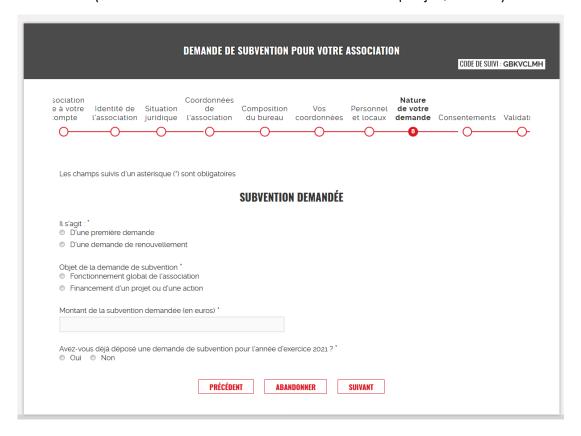
 Parmi les services en ligne, cliquez sur la rubrique « DEMANDE DE SUBVENTION POUR VOTRE ASSOCIATION »



 Les 7 premières étapes reprennent les informations relatives à votre association. Les formulaires ont été automatiquement pré-remplis avec les données renseignées au moment de l'enregistrement de votre association. Vous avez juste à les vérifier ou les modifier avant de valider!



 La 8ème étape concerne la nature de votre demande. Cochez les points qui vous concernent : première demande ou renouvellement, objet de la demande (fonctionnement ou financement d'un projet/action)

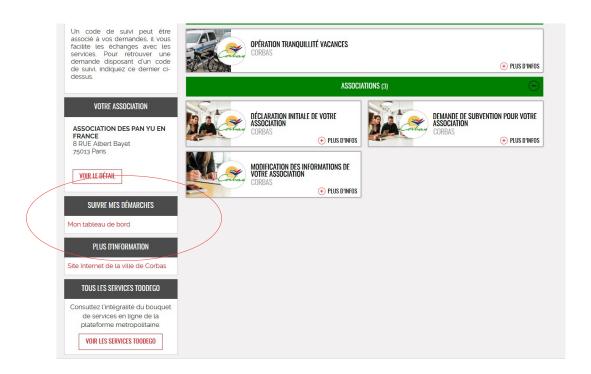


 Complétez ensuite l'ensemble des champs puis cliquez sur « Suivant » pour accéder à l'étape suivante du formulaire. Faire de même pour les dernières étapes.

ATTENTION!

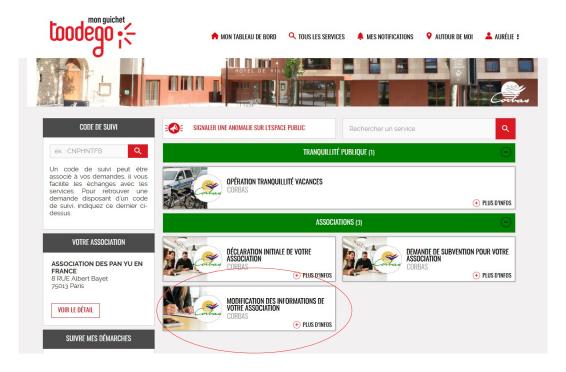
A la fin de toutes ces étapes, un récapitulatif de votre demande s'affiche. Après vérification, pensez à cliquer sur « VALIDER » pour finaliser votre demande.

A NOTER: A tout moment, vous avez accès à l'ensemble de vos démarches en cliquant sur « mon tableau de bord » dans la rubrique « SUIVRE MES DEMARCHES »



Modifier les informations de votre association

A tout moment, vous pouvez apporter des modifications aux informations relatives à votre association en cliquant sur la rubrique « Modification des informations de votre association » dans la liste des services proposés.



Les informations ont été automatiquement pré-remplies avec les données renseignées au moment de l'enregistrement de votre association. Modifiez celles que vous souhaitez et valider.

